



La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation des Elections

Communiqué de la mi-journée de la *Situation Room* - 29 Novembre 2015

Démarrage paisible des élections malgré quelques soucis logistiques

La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation domestique des Elections – CODEL

Les élections générales du 29 novembre 2015 du Burkina Faso constitueront le point d'achèvement du processus de transition amorcé à la suite de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Une centaine d'organisations et coalitions ont convenu le 3 juillet 2015 de mettre en place la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL). Sous l'impulsion de Diakonia, du National Democratic Institute (NDI), de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et de European Centre for Electoral Support (ECES), les organisations de la société civile ont décidé de la mutualisation de leurs projets de monitoring et d'observation des élections à travers la mise en place d'une plateforme pour un suivi harmonisé, proactif et citoyen du processus électoral. La *situation Room* de la CODEL est installé au Splendid Hôtel depuis le 23/11/2015 pour suivre l'ensemble du processus électoral.

Le 29 Novembre 2015, la CODEL a déployé 6000 observateurs et observatrices dont 251 piquets selon un échantillon statistique, aléatoire, et représentatif couvrant chacun des régions et des provinces du territoire national.

Se basant sur les rapports de 99% des observateurs déployés dans toutes les 13 régions et 45 provinces, la CODEL fait les constats suivants sur le processus de vote :

- 86% des bureaux de vote ont ouvert aux alentours de 06h15 ; près de 99% étaient ouverts à 7h00 (les bureaux de vote de la région du Sud-ouest ont ouvert avec un léger retard : 71% des bureaux y ont ouvert aux alentours de 6h15).
- 14% des présidents des bureaux de vote sont des femmes. 44% des femmes ont présidé des bureaux dans la région du Centre et 28% dans les Hauts-Bassins.

- 94% des bureaux de vote ont enregistré la présence des quatre membres de bureaux (19% des bureaux de vote n'ont aucun agent femme, 32% comptent une femme, 26% deux femmes, 19% trois femmes et dans 5% des bureaux les quatre membres sont des femmes).
- 93% des bureaux de vote sont sécurisés par les forces de l'ordre. Cependant, 75% des bureaux de vote dans la région du Plateau Central et 73% dans la région de l'Est enregistrent la présence effective de forces de l'ordre.
- Dans 91% des bureaux de vote, tout le matériel nécessaire est disponible (le matériel le plus communément manquant est la liste des électeurs pour 3% des bureaux de vote et les scellés pour 2% des bureaux de vote).
- Les procédures d'ouverture ont été respectées dans 97% des bureaux de vote, (l'urne a été montrée vide et scellée correctement, l'urne a été placée dans un emplacement visible dans le bureau de vote, et enfin la disposition de l'isoloir garantit le secret de vote).
- La liste des électeurs est affichée dans seulement 24% des bureaux de vote. Même si cela ne constitue pas en soi une infraction à la loi électorale, l'affichage des listes devant les bureaux de vote contribue à faciliter le vote des électeurs.

La CODEL a enregistré une cinquantaine d'incidents critiques et de dysfonctionnements ayant trait à des aspects logistiques (les changements de bureaux de vote, le déficit en bulletins, l'accès aux bureaux de vote par les observateurs PVT de la CODEL, etc.). La CENI a répondu favorablement aux sollicitations de la CODEL et a globalement apporté les correctifs requis.

La CODEL invite la CENI et tous ses démembrements à continuer à régler tous les dysfonctionnements constatés et à s'assurer que l'ensemble des citoyens et citoyennes burkinabè expriment leurs votes.

La CODEL appelle les citoyennes et citoyens à continuer à se mobiliser pour faire de ce scrutin du 29 Novembre 2015, un moment historique de retour à la démocratie.

Pour la CODEL
Le Président
Me Halidou OUEDRAOGO

Pour toute information complémentaire, contacter 70149038